



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)
ALCOOL EN GEL CLASSIK

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identification du produit

Nom du produit : *Alcool en Gel CLASSIK*

Autres moyens d'identification

Code de produit :
Type de produit : *Liquide*

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Catégorie d'utilisation : *Solvant Industriel, nettoyeur et dégraissant.*
Restriction d'utilisation : *Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.*

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant : *Groupe CAM-J Inc.*
3750 Place LaFayette Est
Boisbriand, QC, J7H1N6
Tél : 450.430.1550
Fax : 450.430.1561

Courriel : info@cam-j.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone à composer : *CENTRE ANTI-POISON : 1-800-463-5060*
en cas d'urgence (indiquer les heures de service) : *CANUTEC : +1-613-996-6666 ou *666 (cellulaire) (24/7)*

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - exposition unique Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :   
GHS02 GHS07 GHS05

Mention d'avertissement : *Danger*
Mentions de danger : *H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.*
H302- Nocif en cas d'ingestion
H316- Provoquer une légère irritation de la peau
H319-Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

- **Prévention** : *P210- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.*
P240- Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- **Intervention** : *P241- Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles.*
P242- Utiliser du matériel antidéflagrant.
P243- Prendre des mesures contre les décharges statiques.
P260- Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/
P280- Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage.
P303 + P361 + P353- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

- **Entreposage**
 - **Élimination**
- P304 + P340- EN CAS D'INHALATION:** Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P312- Appeler un médecin en cas de malaise.**
- : **P305 + P351 + P338- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337 + P313- Si l'irritation des yeux persiste:** Consulter un médecin.
- P370 + P378- En cas d'incendie:** Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction.
- P403 + P233 + P235- Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.**
- P405- Garder sous clef.**
- P501 - Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale.**

Autres dangers connus

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation

- Substances** : Mélange
- Autres moyens d'identification** : Solution aqueuse composée des substances suivantes

Numéro CAS / autres identifiants uniques / Mélanges

- Numéro CAS** : Non applicable

Ingrédient	% (p/p)	Numéro CAS
<i>n-propanol</i>	60-80	71-23-8
<i>Alkyl dimethyl ethylbenzyl ammonium chloride</i>	0.1—1.0	85409-23-0
<i>Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride</i>	0.1—1.0	53516-76-0

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène.
- Contact avec la peau (ou les cheveux)** : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau contaminée avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Ingestion** : Consulter un médecin immédiatement. Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Les éclaboussures dans les yeux peuvent amener de l'irritation, des rougeurs et de la douleur. Ce produit peut endommager la cornée et causer une conjonctivite. Les vapeurs de ce produit irritent les yeux.
- Inhalation** : Le produit irrite le nez et la gorge. Il peut irriter les muqueuses et amener de la toux et des difficultés respiratoires.
- Contact avec la peau** : Le contact cutané peut causer de l'irritation, particulièrement sous les ongles. Il y a risque de destruction de la pellicule grasseuse naturelle de la peau, d'assèchement et de gerçures.
- Ingestion** : Ce produit cause des irritations, une sensation de brûlure dans la bouche et dans la gorge ainsi que des douleurs abdominales.

Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Le présent produit peut aggraver les problèmes neurologiques et cardio-vasculaires,
- Inhalation** : les maladies de la peau, des yeux et des voies respiratoires, et les problèmes déjà
- Contact avec la peau** : existants au foie et aux reins. Ce produit renferme des matières pouvant entraîner
- Ingestion** : une pneumonie grave.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements particuliers** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Voir Information toxicologique (section 11)

SECTION 5. MESURE À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Mousse résistant à l'alcool. Brouillard d'eau. Utiliser de l'anhydride carbonique ou un produit chimique sec pour les petits incendies (dioxyde de carbone). Si seule l'eau est disponible, utilisez-la sous forme de brouillard.
- Agents extincteurs inappropriés** : Ne pas utiliser de grandes quantités d'eau en jet.

Dangers spécifiques du produit

- Danger d'incendie** : Les vapeurs de ce produit sont plus lourdes que l'air. Ce produit peut créer un risque de feu flottant dans des conditions d'incendie graves. En cas de fuite, elles peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation (comme les lampes témoins, les radiateurs, les moteurs électriques), puis s'enflammer instantanément, causant une explosion et un incendie. Les contenants fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.
- Produits de décomposition thermique dangereux** : De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Isoler les produits qui ne sont pas impliqués dans l'incendie. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

SECTION 6. MESURE À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
- Intervenants en cas d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Méthodes de confinement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales.
- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants. S'en débarrasser selon les règlements nationaux et locaux.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Mesures de protection** : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges statiques. Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage. Avant de manipuler ce produit, s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux.
- Conseils sur l'hygiène générale au travail** : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
- Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** : Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ingrédients dangereux	Valeurs limites d'exposition
<i>n-propanol</i>	STEL: 250ppm

Mesures de protection individuelle

- Mesures générales de protection et d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer d'aller aux toilettes et une fois votre

	<i>travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.</i>
Protection yeux/visage	: <i>Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures chimiques. On ne doit pas porter de verres de contact lorsqu'on travaille avec ce produit.</i>
Protection des mains	: <i>Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques.</i>
Protection de la peau et du corps	: <i>Porter des vêtements de protection appropriés pour éliminer tout risque de contact avec la peau.</i>
Protection respiratoire	: <i>Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.</i>

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

État Physique	: <i>Gel</i>
Couleur	: <i>Claire</i>
Odeur	: <i>Odeur légère d'alcool</i>
Seuil olfactif	: <i>Non disponible.</i>
pH	: <i>Non disponible.</i>
Point de fusion	: <i>Non disponible.</i>
Point de congélation	: <i>Non disponible.</i>
Point d'ébullition	: <i>97°C</i>
Point d'éclair	: <i>15°C.</i>
Taux d'évaporation	: <i>Non disponible.</i>
Inflammabilité (solides et gaz)	: <i>Non applicable.</i>
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: <i>Non disponible.</i>
Tension de vapeur	: <i>Non disponible.</i>
Densité de vapeur	: <i>Non disponible.</i>
Densité relative (g/ml)	: <i>Non disponible.</i>
Solubilité	: <i>Soluble</i>
Coefficient de partage noctanol/eau	: <i>Non disponible.</i>
Température d'auto-inflammation	: <i>360°C</i>
Température de décomposition	: <i>Non disponible.</i>
Viscosité	: <i>Non disponible.</i>

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Stabilité chimique

Exposée à des températures élevées, la substance peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

Risque de réactions dangereuses

Accumulation de vapeurs inflammables/explosives.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Isopropanol peut former des peroxydes instables à la suite de l'exposition à l'air et à la lumière.

Matériaux incompatibles

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : Combustibles puissants. Acides minéraux ou Lewis. Aldéhydes. Halogènes. Les composés halogénés. Les mélanges ou les réactions des alcools avec les produits suivants peuvent causer des explosions : perchlorate de baryum, chlore, acide hypochloreux, oxyde d'éthylène, diisocyanate d'hexaméthylène et

d'autres isocyanates, tétr oxyde d'azote, acide permonosulfurique et aluminium tri-isobutylique. À des températures élevées: Aluminium et alliages.

Produits de décompositions dangereux

Les produits libérés au cours de la décomposition thermique sont toxiques et peuvent comprendre : des oxydes de carbone et des gaz irritants.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultats		Espèces	Exposition
<i>n-propanol</i>	Dermique	DL50	Lapin	4060 mg/kg
	Orale	DL50	Rat	1870 mg/kg

Sensibilisation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mutagénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP	ACGIH	EPA	NIOSH
<i>n-propanol</i>	-	-	-	-	-	-

Toxicité pour la reproduction

Peut avoir des effets sur la reproduction selon des études avec des animaux de laboratoire à de fortes doses généralement toxiques.

Tératogénicité

Les résultats des essais relatifs à la tératogénèse chez des animaux sont négatifs ou non concluants.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Rein : a provoqué des effets sur les reins chez le rat mâle qui n'ont pas été considérés comme pertinents pour l'humain.

Risque d'absorption par aspiration

Peu probable mais possible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Douleur, larmolement, rougeur
- Inhalation** : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Des lésions hépatiques peuvent se produire.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets différés possibles : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : *Aucun effet important danger critique connu.*

Effets différés possibles : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Cancérogénicité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Mutagénicité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Tératogénicité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Effets sur le développement : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Effets sur la fertilité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
<i>n-propanol</i>	<i>Aiguë CL50 4630 mg/l (aquatique)</i>	<i>Pimephales promelas - Poisson</i>	<i>96h</i>
	<i>Aiguë CL50 3644 mg/l (aquatique)</i>	<i>Daphnia magna- Poisson</i>	<i>48h</i>

Persistence et dégradation

Ce produit est biodégradable et il se volatilise rapidement.

Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (KOC) : *Il n'existe aucune donnée disponible.*

Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : *L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface ou sur le sol.*

Emballages contaminés: : *Ne pas exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique ni à d'autres sources d'ignition. Ils pourraient exploser et causer des blessures ou même la mort. Ne pas disposer de l'emballage avant un lavage à fond.*

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN1274	UN1274	UN1274

Désignation officielle de transport de l'ONU	<i>n-propanol; Classe 3</i>	<i>n-propanol; Classe 3</i>	<i>n-propanol; Classe 3</i>
Classe de danger relative au transport			
Groupe d'emballage	III	III	III
Autres informations	Remarque : Quantité limité lorsque 5L ou moins	-	-

Protections spéciales pour l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

- INRP canadien : *n-propanol*
- Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : *Ce produit apparaît sur la LIS/LES d'après la réglementation canadienne sur la protection de l'environnement.*
- Inventaire du Canada : *Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Historique

- Date d'édition : *03/31/2020*
- Version : *1*
- Élaborée par : *Groupe CAM-J inc.*
- Légende des abréviations : *ETA = Estimation de la toxicité aiguë*
FBC = Facteur de bioconcentration
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
IATA = Association international du transport aérien
CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
LogK_{ow} = coefficient de partage octanol/eau
NU = Nations Unies
RPD = Règlement sur les produits dangereux

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.